

**COMMUNE DE BEAUMONT**



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2014**

|                         |           |  |
|-------------------------|-----------|--|
| Conseillers en exercice | <b>33</b> | <b>L'an deux mille quatorze, le dimanche 30 mars à dix heures,</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>BEAUMONT</b> s'est réuni en <b>séance ordinaire</b> à la Mairie, après convocation légale du lundi 24 Mars 2014, sous la présidence de Monsieur Jean GORY, doyen d'âge de l'assemblée. |
| Présents                | <b>33</b> |  |
| Absents représentés     | <b>0</b>  |  |
| Absents non représentés | <b>0</b>  |  |

**Étaient présents :**

**Alain DUMEIL , Jean-Paul CUZIN, Aline FAYE, Didier CARON, Marie-Anne MEUNIER-ANGLADE, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, André JAMMOT, Josette MIGNOT, Jean-Pierre COGNERAS, Jean GORY, Josiane MARION, Francis GAUMY , Francis CHATELLIN, Chantal SUSANNA, Marie MALANCZYK, Michel PREAU, Agustina MONTJOTIN , Stéphane ISNARD, Muriel VERDELLET, Nathalie BESSE , Alexandre TRINIOL , Delphine MENARD, Alix HIRLEMANN , Allan RAUTER , François SAINT-ANDRE , Nadine PIALOUX , Christine THOMAS, Hervé MANTELET, Marie-Christine LEYMARIE , Dominique MOLLE , Sébastien MOSTEFA , Gaël DRILLON.**

*M. Alexandre TRINIOL a été nommé secrétaire de séance.*

**M. Le Maire** procède à l'appel et constate que le quorum est atteint. Il passe ensuite la présidence à **M. GORY**, doyen d'âge de l'assemblée.

Voici l'intervention de **M. GORY** :

« Mesdames Messieurs, Chers collègues,

Il est d'usage que le doyen d'âge prononce une allocution préliminaire avant d'aborder l'ordre du jour de ce premier Conseil Municipal de la nouvelle mandature. Bien naturellement je respecterai la tradition qui m'est ainsi offerte de prendre la parole en public.

Je tiens tout d'abord à remercier les Beaumontois qui ont voté pour notre liste conduite par Alain Dumeil et qui nous ont accordé leur confiance. J'ai personnellement recueilli de nombreux soutiens, ce qui me réjouit. Evidemment, à l'instar de tous ceux que l'âge désigne lors de tels évènements, je vous dirais que je suis d'une part, très heureux de présider cette séance, mais d'autre part je regrette toutefois que l'âge, qui n'est pas un excellent marqueur, me désigne vers la sortie et me pousse à laisser la place aux jeunes. Je vois que la relève est bien assurée.

J'espère à partir d'aujourd'hui, à ma manière, incarner maintenant une certaine sagesse. Comptez sur moi pour vous rappeler à tous, de temps en temps, qu'il est nécessaire de revenir aux questions fondamentales qui sont : prévoir et organiser Beaumont de demain, se préoccuper des besoins de nos concitoyens et de leur cadre de vie, rester en permanence à leur écoute.

Mes chers collègues, nous venons de vivre une belle campagne animée et engagée, avec son lot de critiques, parfois violentes dans un contexte particulièrement difficile. Le résultat a semble-t-il surpris favorablement beaucoup de Beaumontois et aussi d'autres partenaires de la communauté d'agglomération.

Les vainqueurs, dont je fais partie, se félicitent et se congratulent. Les vaincus dont je ne suis plus, après 13 ans d'opposition au Conseil Municipal, qui je tiens à le souligner, n'ont pas toujours été très faciles pour moi, doivent surmonter leur amertume et leur rancœur. Ainsi vont les élections.

Ces élections se sont déroulées dans la tradition républicaine, elles sont terminées. La nouvelle majorité, qui a un programme précis, volontaire, ambitieux (nous saluons l'arrivée de M. Mostefa) va mettre tout en œuvre et toutes les actions qu'elle a prévu. Alors, en tant que sage autoproclamé, je voudrais insister sur les points suivants : chers collègues nous devons être conscients de nos devoirs et devons tout faire pour être à la hauteur de la confiance des Beaumontois. Pour les six prochaines années, nous devons travailler pour le bien de tous, il nous faut résoudre, en toute objectivité, leurs problèmes quelques soient leurs opinions. Il faut continuer à les écouter, écouter leurs doléances, si possible répondre à leurs besoins, être disponibles et surtout privilégier l'intérêt général. Nous avons devant nous de grands défis à relever, je cite les trois principaux :

Premièrement : bien gérer la ville car nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Deuxièmement : protéger et même améliorer la qualité de la vie car nous avons la chance de vivre dans une ville à taille humaine, il nous faut la protéger tout en la faisant progresser.

Nous devons aussi nous attacher à conduire une politique de prévention, de soutien et d'accompagnement pour augmenter la sécurité dans notre ville et obtenir une diminution, si possible, des incivilités de toutes sortes.

En conclusion mes chers collègues de la majorité, je vous conseille, non de détricoter ce que nos prédécesseurs ont réalisé mais au contraire de tricoter un ouvrage nouveau qui marquera notre ville pour qu'elle reste une cité agréable, harmonieuse, à dimension humaine, sécurisée et solidaire.

Merci pour votre écoute. »

### **01. ELECTION DU MAIRE.**

**M. GORY** indique les modalités de l'élection du Maire. Il fait appel à candidatures. **M. CUZIN** propose la candidature de M. Alain DUMEIL.

**M. GORY** informe qu'il est, à présent, nécessaire de constituer un bureau de vote dont les membres sont :

**Président** : M GORY

**Assesseurs** : Mme HIRLEMANN

Mme THOMAS

**Scrutateurs** : M DRILLON

Mme MENARD

Il est ensuite procédé au vote. A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal va voter.

Il est procédé au dépouillement dont les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 33
- Bulletins blancs : 9
- Suffrages exprimés : 26

Une irrégularité étant constatée dans le résultat du vote, il convient de procéder à nouveau à un tour de vote.

Il est à nouveau procédé au vote. A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal va voter.

Il est procédé au dépouillement dont les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 33
- Bulletins blancs : 8
- Suffrages exprimés : 25

**M. Alain DUMEIL est élu Maire à la majorité par 25 voix Pour.**

**M. GORY** remet l'écharpe de Maire à Alain DUMEIL et lui adresse ses félicitations.

**M. DUMEIL** fait une déclaration :

« Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, mes chers amis

D'abord permettez-moi de remercier notre collègue Monsieur Jean GORY, d'avoir présidé cette séance. Une majorité d'entre vous vient de me faire la grand honneur de m'élire Maire de notre ville et je vous en remercie vivement. Vous pouvez sans doute vous douter qu'à cet instant j'ai quelques émotions, pour beaucoup de raisons. Je ferais tout à l'heure, lorsque j'aurai clos l'ordre du jour de cette séance et comme il en est de tradition une brève intervention. »

## **02. DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE.**

**M. le Maire** présente le rapport et propose que le nombre de postes d'adjoints au maire soit fixé à 9.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité par 25 voix Pour et 8 Abstentions :**

- **FIXE à 9 (neuf) le nombre de postes d'Adjoints au Maire.**

## **03. ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE.**

**M. le Maire** présente le rapport. Il fait appel à candidatures. Une seule liste se présente, celle de **M.CUZIN**.

Le bureau de vote est recomposé à l'identique de celui de l'élection du maire. Il est ensuite procédé au vote. A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal va voter.

Il est procédé ensuite au dépouillement dont les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 33
- Bulletins blancs : 8
- Suffrages exprimés : 25

**La liste de M.CUZIN est élu à la majorité avec 25 voix Pour, elle se compose des membres suivants :**

- 1<sup>er</sup> Adjoint** : M. Jean-Paul CUZIN : Fonctionnement général des services – Sécurité
- 2<sup>ème</sup> Adjoint** : Mme Aline FAYE : Vie sociale
- 3<sup>ème</sup> Adjoint** : M. Didier CARON : Vie économique – Festivités – Commémorations
- 4<sup>ème</sup> Adjoint** : Mme Marie-Anne MEUNIER : Affaires Culturelles
- 5<sup>ème</sup> Adjoint** : M. Damien MARTIN : Budgets et Finances
- 6<sup>ème</sup> Adjoint** : Mme Josiane BOHATIER : Cadre de vie, environnement et propreté
- 7<sup>ème</sup> Adjoint** : M. André JAMMOT : Ressources Humaines – Contacts de proximité
- 8<sup>ème</sup> Adjoint** : Mme Josette MIGNOT : Vie Associative
- 9<sup>ème</sup> Adjoint** : M. Jean-Pierre COGNERAS : Urbanisme – Voirie – Patrimoine

**M. le Maire clôt l'ordre du jour à 10h55.**

**M. Le Maire demande à l'assemblée s'il y a des déclarations.**

M. François SAINT-ANDRE indique qu'il souhaite faire une déclaration :

« Mesdames et Messieurs,

Le verdict du suffrage universel est là : nous laissons donc la place à une nouvelle équipe.

Je souhaite tout d'abord remercier les 2227 électeurs qui ont porté leurs voix sur notre liste.

Je remercie tous mes colistiers qui se sont engagés depuis des mois sur ce projet qui ne sera donc pas abouti ; je remercie toutes celles et tous ceux qui ont œuvré, pour certains depuis plus de 13 ans au service de notre ville. Cette fonction, ou du moins dans la conception que nous en avons, a demandé beaucoup de sacrifices, beaucoup de temps, beaucoup d'énergie souvent au détriment de sa vie familiale et personnelle, de son engagement professionnel, voir de sa santé. Encore une fois, merci à eux tous !

Je remercie aussi tous les services de la ville de Beaumont, agents, encadrements et directeurs : ce sont eux qui ont mis en pratique les orientations politiques que nous avons impulsées : ils sont au service de notre collectivité, ils sont au service de nos concitoyens et au service de la continuité républicaine. Qu'ils soient très sincèrement remerciés de tout le travail accompli après tant d'années et pour tout le travail à venir.

Depuis le début de nos mandats, nous avons contribué à faire entrer notre commune dans la modernité de notre époque en cherchant à répondre aux enjeux qui se posent à nous et qui répondent aux exigences de nos concitoyens. Ces enjeux restent bien évidemment d'actualité et il reviendra à chacun d'être en capacité de relever les défis pour l'avenir.

Je voudrais en évoquer quelques uns pour Beaumont :

- Les solidarités, indispensables à l'équilibre d'une société qui doit offrir à tous ses concitoyens les moyens de vivre dans la dignité. Cette solidarité indispensable, ferment de la fraternité inscrite dans la devise de notre République, nous impose de répondre aux besoins des plus faibles, des personnes âgées, des handicapés, des enfants mais aussi des plus démunis qui sont impactés de plein fouet par la crise sociale que nous traversons. A ce titre là, les élus ont une obligation morale et réglementaire d'œuvrer à la construction de logements sociaux : le mal logement ne doit pas être une fatalité, avoir un toit est un droit.
- Toutes les questions autour du développement durable, de la transition énergétique, de la qualité de l'air et de notre environnement, toutes ces questions qui finalement, touchent à notre santé, à notre avenir et à celui de nos descendants. Nous avons à Beaumont des atouts importants qu'il faudra, non seulement préserver, mais aussi développer : le Chemin Vert, le bois de la Châtaigneraie, l'Artière, la biodiversité vivante et la nature dans notre ville.
- Les actions en faveur du sport et de la culture doivent aussi être une préoccupation de tous les instants. Ni l'un, ni l'autre ne doivent être considérés comme seulement un petit « supplément d'âme », mais bien comme une nécessité permettant de proposer une ville dynamique, attractive, inscrite à fond dans des logiques territoriales en particulier au

niveau de notre communauté d'agglomération. C'est ce que nous avons fait à travers par exemple le renforcement des aides et de la mutualisation des moyens en matière sportive ; c'est ce qui a été fait aussi autour des musiques actuelles et des jeunes.

- Les questions autour de la vie démocratique de notre commune, ainsi que sur ce qui touche à « la gouvernance ». Nous souhaitons bien évidemment être associés, comme nous l'avons fait de notre mieux pendant nos deux mandats avec nos oppositions, au travail de la municipalité : à travers les commissions municipales, la commission d'appel d'offres, les jurys, les comités de pilotage et autre forme de démocratie communale. Au-delà de la mise en place d'une gouvernance partagée sur la politique de l'agglomération ; et au-delà encore, par la mise en œuvre d'outils de démocratie participative permettant d'associer au plus près nos concitoyens aux décisions prises par les élus.

Voilà donc, à nos yeux les défis à relever. Nous souhaitons que la nouvelle municipalité puisse le faire dans le respect de chacun et avec une véritable vision de notre territoire. Pour notre part nous y veillerons et nous y contribuerons.

Je vous remercie. »

#### M. le Maire souhaite faire une déclaration suite à son élection :

« Etre Maire, je mesure et je sais à la fois la difficulté, la responsabilité et l'ampleur de la tâche mais je connais également l'engagement exaltant et passionnant que cela représente. Après les publications, les échanges, les confrontations électorales des équipes, compréhensibles et normales en campagne électorale, arrivent forcément les résultats différemment vécus. C'est la sérénité, la courtoisie, l'objectivité, le respect de tous et de chacun, élus et électeurs, qui doivent primer ensuite. La séance d'installation du Conseil Municipal que nous venons de vivre n'ouvre pas à débat et peut donc, et c'est donc déroulée dans un excellent climat. Je suis persuadé que gagnants et perdants peuvent se respecter, c'est pour ma part ce que j'ai toujours appliqué, ayant, je ne vais pas vous le rappeler comme vous le savez, vécu toutes les situations.

Alors, il y a parfois dans les premiers jours quelques réactions épidermiques. Et sans polémiquer nullement, je voudrais quand même dire que je suis désolé et que je ne crois pas que ce soit bien d'écrire « plus que la victoire de la droite c'est la démocratie qui recule » car cela n'est pas vrai, cela n'est pas cela. L'élection libre c'est justement l'expression de la démocratie. La désignation par le corps électoral donne la légitimité pour exercer le pouvoir attribué par la fonction. Nous pourrions lire et relire par exemple le sociologue économiste connu et reconnu Max Weber qui a écrit et développé ce qu'est la légitimité qui existe, justement, par la démocratie.

Alors oui nous sommes fiers des 51,36% de suffrages obtenus. Nous sommes reconnaissants à tous ces électeurs, d'où leur soutien, et nous sommes reconnaissants aussi et permettez moi de le dire, à tous ceux qui évidemment sont venus des rangs parfois habituels de la gauche. Mais nous respectons aussi tous les électeurs quels qu'ils soient car ils sont aujourd'hui tous nos administrés et ils doivent pouvoir se reconnaître dans leurs élus. Toute notre équipe est et sera mobilisée au service des Beaumontois, avec nos choix, nos options et nos engagements et c'est une belle équipe.

Lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal nous désignerons les représentants de la ville dans les différentes instances où elle doit être présente, nous proposerons aussi un certain nombre de délégations à des conseillers pour renforcer l'action de toute l'équipe municipale et répondre ainsi parfaitement aux attentes des Beaumontois. Les commissions municipales seront installées et les élus de l'opposition seront, bien évidemment, associés tout à fait normalement aux groupes de travail et de réflexion, au travail en commun dans le plein exercice de leur mandat.

Le règlement intérieur sera bien évidemment lui aussi présenté prochainement pour un bon fonctionnement de l'assemblée municipale.

Je ne vais pas égrener ici alors qu'il s'agissait d'une réunion d'installation les prochains chantiers. Les décisions mises en œuvre, pour certaines rapidement, ou les options nouvelles, chaque chose arrivera en son temps. Nous allons avoir cependant, à prendre en compte immédiatement quelques rendez-vous incontournables du calendrier et bien connus de vous tous et de tous les Beaumontois : la fête patronale des Cornards pour Pâques, les manifestations d'anniversaire du Comité de Jumelage, l'organisation des élections européennes, sans oublier le traditionnel et annuel vide-grenier.

Mes chers collègues, au-delà de ces mots je souhaite vous remercier de votre participation à ce premier Conseil Municipal de la nouvelle mandature. Je remercie également le public nombreux, d'avoir bien voulu assister à ce moment de démocratie républicaine. Comme traditionnellement aussi nous allons faire une photo de groupe du Conseil Municipal et vous êtes ensuite conviés, là aussi selon la tradition à un pot amical.

Je vous remercie toutes et tous. »

**M. Le Maire lève la séance. Il est 11h15.**